Genre du véhicule Chariot de travai	Marque de fabrique Ty	P <b>4</b>	Fiche d'homologation N°	
(véhicule spécial		955 A3	CH 5447 28	
Constructeur	JOHN DEERE WERKE ZWEIBRUECKEN D-6660 Z	weibrücken ERD		
Identification	"955 A3" sur la plaquette du con	structeur "CH 5447 28" s	ur la plaquette de l'importateur	
(QUI) (QUI) (QUI)	" Z " derrière le No du châss	ls .	ar ta praduette de l'importateur	
Plaquette constructeur	t de l'importateur à droite, à l'avant,	sur la plateforme	<u> </u>	
Nº du châssis	à droite, latéralement sur le longeron, derrière la roue avant			
Identification du moteur	"6359 DZ 03" plaquette à l'arrière, au centre du bloc (en direction de marche)			
Importateur principal	MATRA ZOLLIKOFEN, Zweigniederlassung der	Robert AEBI AG., 3052 Zolliko	ofen	
Véhicule homologué	019 491 2			
Châsals ·		Moteur		
Nombre d'essieux	Nombre de roues 4	Marries JOHN	DEERE 6359 DZ (	
Direction hydro	statique avec assistance hydraulique.sur	coues AR Construction en li	Type	
Transmission	mécanique, non synchronisée, avec variat	Carburant D	- Iditips	
Nombre de vitesses	4 Entrainement sur roue		. 40,000	
Frein de service	hydraulique, à disques, sur les arbres p	cimaires, Alésage 106,5	14dinore Cylindres	
	resp. sur les roues avant,	Cylindree 5876		
	frein indépendant, 2 pédales avec verrou	111age Puissance en kW 77 Di	TV TOO	
Frein auxillaire	mécanique, à disques, sur l'arbre de la	bafte c.vl CV	1M 15/min 2500	
	resp. sur les roues avant	Bruit à l'arrêt 79	d3/A à Vmin1875	
Frein d'arret	identique au frein auxiliaire		00 x Ø 160 mm	
Raientissaur	-	Mesure des daz Bachar		
Contrôle 2 circuits			noircissement 2,8 à 2000 t/min	
Carrosserie :	moissonneuse-batteuse	Poids avant	arrière total	
Nombre de portes :	Indic. vitesse	Poids à vide 4920	<u>1230 6150</u>	
Ceintures sécurité	### Rétroviseurs intimeur / gau	che / droite Charge utile		
Cale	1= 400x300x230mm Attelege -	Poids total	6150	
Antivol	<u> </u>	Garantie fabr. 6750	2360 7500	
	<b>A</b>	Dimens, pneus 18.4/1	5-30 7.50 - 20 (Vanantes	
Nombre de places t	av centre a	Ply/bars 10 / 1	.7 6 / 2,5 your	
		Charge 5430	1700 (emarques)	
Dimensions ·	ntérieur extérieur	pour V max 30	30	
Longueur	8780 Empattements 3590			
Largeur .	3450 *) Essieu double avar Garantie poids remorquable avec frein			
Hauteur	<u>3800</u>	4000	Garantie poids remorquable sans frein	
Porte à faux lat Voies av				
āv		Poids remorgiable testà		
ar		11800 Vitesse maximale selon le cons	structeur 20,0	
Distance volant – vers l'ava	t du véhicule— 2800_	Vitesse maximale testée	21,0	
		à 26	00 t/min au moteur	

Equipment		Indications pour le permie de circulation		
Feux de route Feux de croisement Feux de position Feux rouges Feux stop Clignoteurs av	HELLA K 21073  A (E)  WBC CH 1 0133 01  WBC CH 1 0133 01  AV/ CH 1080904 ar WBC CH 1013301	Genre du véhicule Marque et type Homologation N° CH	Chariot de travail (véhicule spécial)  JOHN DEERE 955 A3  5447 28	
Catadioptres av . Feux de gabarit av . Feux complémentaires . Eclairage plaque . Easuie-glace . Avertisseurs .	1/ feu orange BOSCH-EISEMANN CH 1 0880 01/02	Campssene moissonneuse-batteuse  Places total1 avant		
	1/ SELLA e1 20011  ou d'autres modèles homologués	Poids à vide Charge utile Poids total	6150 Carburant D  CV-Impôt 29.92  6150 Cylindree 5876	

La présente fiche d'homologation est valable pour l'immatriculation des véhicules avec une plaquette séparée de l'importateur.

- \*) Véhicule spécial : largeur = 3450 mm.
- \*\*) Mesure du bruit ; avec le véhicule en marche = V-max. = 86 dB/A.
- +) Variantes de pneus : AV = 23.1 26 10 PR 6490 (1.4) V-max. 30 km/h AR = 7.50 - 16 6 PR 1490 (2,25) 10.5/80-18 6 PR 2860 (2,2) 30 km/h
- §) Equipement : la hauteur de l'emplacement des feux de croisement et des clignoteurs AV-latéraux ainsi que la distance depuis l'avant des clignoteurs AV-latéraux sont admises pour raisons

A noter dans le permis de circulation:

techniques.

- 101 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 115 feu orange obligatoire:
- 125 autorisation spéciale obligatoire:
- 136 permis de conduire de la catégarie "F" obligatoire:
- 137 signalisation jaune/noir: la poutre de protection AV. l'arrière du véhicule. les supports des feux arrière. l'arrière de la faucheuse, des deux côtés, l'arrière de l'échelle;
- 138 protection : poutre à l'avant de la faucheuse;
- 139 enlever : les diviseurs;
- 141 assurer : le tube de vidange doit être rentré, la faucheuse doit être assurée à la hauteur marquée (longueur 600 mm); 400 - le silo à grains doit être vide. Service fédéral d'homologation . Lieu et date de l'homologation
  - Zollikofen, 25.-26.06.80